

# INSTITUT NOTRE-DAME HEUSY

## Rappel des étapes à suivre en fonction du décret « inscriptions »

- Début février, les parents reçoivent un formulaire unique d'inscription. Ce formulaire est à compléter par la direction de l'école primaire. Les parents vérifient et complètent les données les concernant.
- Les parents doivent ensuite compléter la partie reprenant les écoles secondaires qu'ils choisissent (maximum 10). Un numéro administratif (appelé FASE) de ces écoles doit être mentionné. Ces numéros FASE sont disponibles à l'école primaire et sur le site : [www.inscription.cfwb.be](http://www.inscription.cfwb.be). Le numéro FASE de l'Institut Notre-Dame Heusy est le 2335.
- **La phase d'inscriptions se déroule du ... au ....**  
Il est inutile de se précipiter le premier jour puisque l'ordre chronologique des inscriptions n'a aucune importance. Lors de cette phase, les parents déposent le formulaire dans l'école de leur premier choix contre accusé de réception.
- Une phase de gestion des inscriptions par un organe extérieur (la CIRI) va alors durer un certain temps et c'est fin avril que les parents seront informés des suites données à l'inscription.
- A la fin du mois de juin, les parents sont invités à compléter l'inscription par la remise, à l'école secondaire, du CEB (Certificat d'Etudes de Base) reçu de l'école primaire.